

# DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25/04/2024

## COMMUNE DE SEVREMONT

Numéro interne de l'acte : D14.04.2024

Objet : D14.04.2024 - DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FONDS VERT POUR DES DEPENSES DE RENOVATION ENERGETIQUE DE L'AUBERGE DU MONT MERCURE

NOMBRE DE MEMBRES
En exercice : 26
Présents : 19
Pouvoir : 7
Nombre de suffrages : 26

Date de convocation 17/04/2024
-----------------------------------

Date d'affichage 17/04/2024
--------------------------------

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :

..J./..

et publication du :

..J./..

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-cinq avril, à dix-neuf heures et trente minutes, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. ROY Jean-Louis.

### Étaient présents :

Mme BERNARD Anita, Mme BITEAU Alexandra, Mme CHARRIER Emilie, M. CLAIRGEAUX Eric, M. CORNUAU Albert, M. DESNOUHES Laurent, Mme DUBIN Nathalie, Mme GUICHETEAU Magalie, M. GUILLOTEAU Bernard, M. HERITEAU Antoine, M. LANOUE Nicolas, M. MARTINEAU Bernard, M. PASQUEREAU Johann, Mme RAVAUD Céline, M. RIGAUDEAU Christian, Mme ROCHAIS Marie-Odile, M. ROY Jean-Louis, M. SCHMUTZ Alain, M. STEENO Nicolas

### Procuration(s) :

M. BERNARD Ludovic donne pouvoir à Mme CHARRIER Emilie, Mme BLOUIN Anaïs donne pouvoir à M. ROY Jean-Louis, Mme JOLY Véronique donne pouvoir à Mme RAVAUD Céline, Mme LUMET Anne-Claude donne pouvoir à Mme GUICHETEAU Magalie, Mme LUMINEAU Catherine donne pouvoir à M. HERITEAU Antoine, Mme RANTIERE Charlène donne pouvoir à Mme BITEAU Alexandra, Mme YVAI NURDIN Adeline donne pouvoir à M. DESNOUHES Laurent

### Étai(ent) excusé(s) :

M. BERNARD Ludovic, Mme BLOUIN Anaïs, Mme JOLY Véronique, Mme LUMET Anne-Claude, Mme LUMINEAU Catherine, Mme RANTIERE Charlène, Mme YVAI NURDIN Adeline

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : M. HERITEAU Antoine

Objet : D14.04.2024 - DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FONDS VERT POUR DES DEPENSES DE RENOVATION ENERGETIQUE DE L'AUBERGE DU MONT MERCURE

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal le projet de rénovation énergétique du bâtiment de l'Auberge du Mont Mercure.

Il indique que les dépenses liées à ce projet d'un montant de 288 090,61 € HT, pourraient bénéficier d'une subvention au titre du Fonds Vert.

Il présente le plan de financement prévisionnel du projet :

- Fonds Vert : 230 472,49 €,
- Autofinancement : 57 618,12 €,
- Total : 288 090,61 €.

Il propose au conseil municipal :

- D'approuver ce projet et le plan de financement afférent,

- De l'autoriser à déposer le dossier de subvention et à signer toute pièce relative.

Après en avoir délibéré, le conseil Municipal, à l'unanimité des présents et représentés, approuve cette proposition.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Le Secrétaire de séance,  
Antoine HERITEAU



Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme.  
Fait à SEVREMONT  
Le Maire, Jean-Louis ROY

